



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-143680>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-143680**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Draguignan (83)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830050700017

Ville : Draguignan

Code postal : 83300

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 24.103

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Carole Cosson

Adresse mail du contact : mp@ville-draguignan.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 494602094

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** a) La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire en cas de groupement (imprimé DC1), étant précisé que cet imprimé est librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr (rubrique « marchés publics »). b) 1° Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; les candidats pourront à cette fin soit produire l'imprimé DC1 (librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr, rubrique « marchés publics »)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont (les candidats pourront s'ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) : Le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, il devra le mentionner, et prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont les suivants (les candidats pourront s'ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) : o Une liste de fournitures exécutées au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants o Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 23/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le prix: 70 % La valeur technique: 30 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE DES SYSTÈMES D'ALARME ANTI INTRUSION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 35121700

Type de marché : Services

Description succincte du marché : MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CORRECTIVE DES SYSTÈMES D'ALARME ANTI INTRUSION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Draguignan

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent marché comprend 2 postes Poste N°1 : maintenance préventive. La maintenance préventive sera à prix global et forfaitaire qui comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle. Poste N°2 : la maintenance corrective s'effectuera selon un accord-cadre à bons de commande mono attributaire en application des articles L 2125-1 1°, R. 2162-1 et R. 2162-4, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. La consultation donnera lieu à l'émission de bons de commande aux quantités réellement exécutées. Les prestations seront susceptibles de varier annuellement de la manière suivante : montant € TTC minimum: sans objet Montant € TTC maximum: 8000,00 Le marché ne fait pas l'objet d'un allotissement car la dévolution en lots séparés est de nature à rendre techniquement difficile, et financièrement plus coûteuse, l'exécution des prestations. Cependant il est divisé en deux postes. L'exécution des prestations débutera à compter de la date de notification pour une durée de 12 mois. Le marché est reconductible par décision tacite 3 fois, pour les mêmes montants et la même durée, pour une durée

maximale de 48 mois sauf dénonciation par la collectivité trois mois avant la date anniversaire. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande publique. Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique. Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur. Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat. Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/12/2024